



Union Sportive Multiactivités de Viroflay

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay
N° d'agrément DDJS : 78 5 97
- Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf 780330141840001011

Réf.2253

Viroflay, le 30 mars 2015

Madame, Monsieur,

Une Assemblée Générale Mixte de l'association aura lieu :

le mercredi 15 avril 2015 à 20h précises
salle Dunoyer de Segonzac – 14, avenue des Combattants à Viroflay.

A partir de 19h : accueil et contrôle des membres (présences et pouvoirs)

Les pouvoirs sont disponibles en ligne, auprès de vos animateurs et des membres des directoires.

Assemblée Générale Extraordinaire, ordre du jour :

Modifications mineures des statuts :

a) Quelques corrections orthographiques ou de frappe :

- Page 1 *Multiactivité* sans s
- Page 8 fin de l'article 11-6 3^e alinéa : *...pourvoit, au scrutin secret, au remplacement des membres du Conseil d'administration dans les conditions fixées à l'article 8-3 (et non pas 6-2)*

b) Page 3 Art 4-2 :

*Pour être membre actif, il faut être à jour des règlements annuels :
de l'adhésion à l'Association dont le montant est fixé par l'Assemblée générale de l'exercice précédent,*

c) Page 5 Art 8-2 : au sujet des candidatures libres ou présentées par les sections :

Les candidatures devront être présentées au président de l'Association une semaine avant l'Assemblée générale.

d) Page 5 Art 8-3 : au sujet du nombre de pouvoir.

Le vote par procuration est autorisé, chaque membre électeur ne pouvant détenir plus de 2 (au lieu de 4) pouvoirs.

e) Page 7 Art.11-2 :

L'Assemblée générale se réunit obligatoirement une fois par an dans les six (au lieu de quatre) mois qui suivent la clôture de l'exercice.

f) Page 8 Art 11-5 : suppression de : *l'AGO statue sur le budget définitif de l'exercice en cours.*

Assemblée Générale Ordinaire, ordre du jour :

a) Montant de l'Adhésion : le conseil d'administration propose qu'il soit fixé pour la saison 2015-2016 à **5€**.

b) Choix du nouveau Logo de l'USMV.

c) Échanges avec l'Assemblée.

A l'issue des débats, nous nous retrouverons autour du traditionnel verre de l'amitié.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux à cette Assemblée Générale Mixte, recevez Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Jean-Pierre Rouillé, Président de l'USMV